

Quatre-vingt-dix-septième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle des partenaires, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 12 mars 2025 à 14 h 30.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2025-03-0744

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité avec l'ajout du point 6.4 portant sur une demande de contribution financière de l'Observatoire nationale de l'amiante (ONA);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

ATELIER DE TRAVAIL AVEC M. BENOÎT LÉVESQUE POUR L'ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres du comité font une deuxième rencontre de travail avec M. Benoît Lévesque pour poursuivre l'évaluation du directeur général, afin que cette évaluation soit complétée par le conseil de la MRC. Le directeur général et greffier-trésorier n'est pas présent à cet atelier de travail.

2025-03-0745

PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2025

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 12 février 2025, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 12 février 2025 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

FONDS FLI / FLS / FSE

2025-03-0746

LYOCANDY S.E.N.C.

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 12 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 3 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 3 000 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE nouvel entrepreneur au montant de 6 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-03-0747

ORIO INFONUAGIQUE

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 12 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 50 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 50 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION

2025-03-0748

RATIFICATION DES RENOUVELLEMENTS ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET ABONNEMENTS 2025

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2025 de la Corporation des Officiers municipaux Agréés du Québec (COMAQ) pour la membre Mme Audrey Picard au montant de 603,75 \$ taxes nettes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2025 de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) pour le membre actif M. Frédéric Marcotte au montant de 1 212,75 \$ taxes nettes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2025 de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) pour la membre active Mme Marie Durand au montant de 420 \$ taxes nettes incluses;

CONSIDÉRANT la réception de l'avis de cotisation 2025 de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ), pour les membres actifs M. Philippe LeBel, au montant de 556,50 \$ taxes nettes incluses et M. Philippe Hébert, au montant de 451,50 \$ taxes nettes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2025 de l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ) pour la membre Mme Marie-Louise Dubé, au montant de 787,50 \$ taxes nettes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement de la licence du logiciel ARC GIS utilisé pour la géomatique pour la période du 7 avril 2025 au 6 avril 2026 au montant de 1 281,00 \$ taxes nettes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2025 de la Route des sommets pour l'année 2025 au montant de 3 685,50 \$;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2025 de Tourisme Cantons-de-l'Est pour l'organisme membre qu'est la MRC des Sources au montant de 583,80 \$ taxes nettes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2025 de Géomont pour l'organisme membre qu'est la MRC des Sources au montant de 21 \$ taxes nettes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le paiement des renouvellements annuels des associations et des abonnements ci-dessus mentionnés.

Adoptée à l'unanimité.

2025-03-0749

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2025 DU 600, RUE GOSSELIN

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a octroyé un contrat pour le service de déneigement pour le poste de la Sûreté du Québec de Wotton, pour trois ans, soit les périodes hivernales 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 à l'Entreprise Paradis Pro en novembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'après plusieurs interventions par la MRC des Sources et la Sûreté du Québec et avis de la Municipalité de Wotton, entre décembre 2024 et février 2025, aucune amélioration n'a été constatée;

CONSIDÉRANT que l'Entreprise Paradis Pro n'a jamais fait suite à la signature du contrat de service;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a interpellé le fournisseur Sébastien Lemay pour effectuer le service de déneigement au 600, rue Gosselin à Wotton, pour le reste de la saison hivernale 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources résilie le contrat de déneigement avec l'Entreprise Paradis Pro pour la bâtisse du 600, rue Gosselin à Wotton.

QUE la MRC des Sources octroie le contrat de déneigement pour le reste de la saison hivernale 2024-2025 à Sébastien Lemay pour la bâtisse du 600, rue Gosselin à Wotton, au montant de 4 381,13 \$ taxes nettes incluses.

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, est autorisé à signer l'entente pour le déneigement du poste de la SQ au 600, rue Gosselin à Wotton.

Adoptée à l'unanimité.

2025-03-0750

ABONNEMENT UMQ-SERVICES MUNICIPAUX POUR LE PLAN CLIMAT

CONSIDÉRANT la demande d'Émilie Robitaille, chargée de projet en changements climatiques, pour l'adhésion de la MRC des Sources à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2025 au coût de 565,88 \$ de base ou 1 540 \$ avec l'option « Carrefour capital humain »;

CONSIDÉRANT les avantages pour le plan climat et la MRC des Sources;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources s'abonne à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2025, au coût de 565,88 \$ de base.

Adoptée à l'unanimité.

2025-03-0751

LETRE OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AMIANTE (ONA) – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que l'Observatoire national de l'amiante (ONA) a été mis sur pied afin de coordonner les recherches sur les impacts de la présence et de la manipulation de résidus miniers amiantés (RMA) sur la qualité de l'air, sur l'environnement, sur la santé des populations ainsi que sur la qualité de vie des communautés;

CONSIDÉRANT que pour accomplir son mandat, l'ONA a pour objectif de mobiliser la communauté de recherche du Québec autour des enjeux de connaissances touchant la valorisation des RMA dans les régions amiantifères du Québec, notamment dans la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que l'ONA s'affaire à organiser son second colloque scientifique le 22 mai 2025 au Centre O3 de Val-des-Sources, s'intitulant *Le risque, une question de perspective?*;

CONSIDÉRANT la demande de l'ONA pour une contribution financière de la MRC des Sources de 1 000 \$ en tant que partenaire de l'événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

D'ACCEPTER la demande de contribution financière de 1 000 \$ pour le colloque scientifique du 22 mai 2025 de l'ONA.

Adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

2025-03-0752

RATIFICATION D'EMBAUCHE DE M. PIERRE-LUC DUSSEULT POUR LE REMPLACEMENT DU CONGÉ DE MATERNITÉ DE LA CHARGÉE DE PROJET TOURISME ET CULTURE, MME MARIE-MICHELLE OUELLETTE

CONSIDÉRANT le départ en congé de maternité pour un an de la chargée de projet tourisme et culture, Mme Marie-Michelle Ouellette;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de M. Pierre-Luc Dusseault, à titre de chargé de projet tourisme et culture, en remplacement pour un an de Mme Marie-Michelle Ouellette, à compter du 10 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI RH

Le directeur général et greffier-trésorier informe les membres d'une situation interne.

VARIA

DOSSIER BSM

Le directeur général et greffier-trésorier informe les membres que le dossier ira en cour dans les prochaines semaines suite à un plaidoyer de non-culpabilité de BSM qui conteste nos constats d'infractions.

2025-03-0753

FIN DE LA RENCONTRE

Le conseiller M. Jocelyn Dion propose la levée de la séance à 16 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier